

ALLISS

■ Sciences
Sociétés

LES NOTES

Date
15 février
2022

Auteur
Bureau Alliss

À l'attention de
AG D'ALLISS

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Sous-titre

ALLISS
19, rue Clauzel
75009 Paris

contact@alliss.org
Tél. +33 (0)1 40 40 99 08
www.alliss.org



SOMMAIRE

Rapport moral 2021	p 3
Les activités 2021	p 5
<i>2021 en quelques chiffres</i>	<i>p 6</i>
Les axes de travail	p 7
<i>Vie associative</i>	<i>p 8</i>
<i>Stratégie de communication et d'influence</i>	<i>p 13</i>
<i>Action territoriale : le processus des assises</i>	<i>p 17</i>
<i>Fonjep-Recherche</i>	<i>p 21</i>
<i>Vers une plateforme internationale RACP</i>	<i>p 22</i>
<i>Chaire Unesco Bernard Maris</i>	<i>p 23</i>
Les 3 communs infrastructurels	p 24
<i>SOKORI : Pôle de référence du tiers secteur de la recherche</i>	<i>p 25</i>
<i>L'infrastructure de données du TSR (ID-TSR)</i>	<i>p 28</i>
<i>Le fonds mutualiste du TSR (FM-TSR)</i>	<i>p 30</i>

Rapport moral 2021

Comme en 2020, mais cette fois de façon plus prononcée, l'impact de la covid-19 sur la vie du réseau Alliss s'est nettement fait ressentir. Malgré tout, le soutien de la plupart des membres a permis à notre association de maintenir ses fonctions. En ce sens, il apparaît que le modèle économique conçu dès 2013 a montré des capacités de résilience. Il a toutefois été difficile de maintenir le lien avec le réseau dans un contexte où les personnes et les organisations ont souffert de la durée de cette pandémie, d'autant plus que le Covid a surgi au moment où une grande partie des groupes de travail d'Alliss - démarrés le plus souvent dans la continuité du colloque-forum inaugural de 2015 - étaient arrivés au bout de leur première phase de travail.

En 2021, le projet d'Alliss est entré dans sa seconde période, matérialisée par le vote à l'unanimité du plan stratégique lors de l'AG du 3 mars. Deux grandes ambitions structurent ce plan :

- faire évoluer sa fonction lobby et influence *via* une refonte de sa stratégie de communication politique ;
- impulser la création des 3 « communs infrastructurels » cruciaux pour l'avenir des co-recherches : un pôle de référence (en réseau avec des acteurs territoriaux partout sur le territoire) ; une infrastructure de données dynamiques (permettant de caractériser les acteurs, leurs activités de co-recherches et les transformations induites par ces activités) ; un fonds mutualiste (susceptible de capter des financements publics et publics au profit de ces activités).

Dans ce contexte de virage progressif et stratégique des efforts d'Alliss, nous avons pu mesurer les effets directs et indirects que le travail d'influence produit par notre association a générés au plan institutionnel. *Via* notamment la Loi de Programmation de la Recherche, voté en décembre 2020 - dont 14 amendements votés sont issus de notre travail collectif - nous avons constaté, sans surprise, à quel point le MESRI éprouve des difficultés durables pour accepter de réellement ouvrir la politique de recherche et d'innovation à l'ensemble de la société. Dès 2017, nous avons anticipé l'institutionnalisation de certains types de co-recherches, qui est en route, mais aussi les risques associés : faux changements, subversion de l'esprit des amendements, réticences, craintes. Malgré tout, nous savions, dès la rédaction du document stratégique entre 2019 et 2021, que l'essentiel des évolutions structurelles que nous appelons de nos vœux, repose d'abord et avant tout sur la capacité des acteurs de terrain et opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche, à agir de conserve, en « alliance ». Sans action concrète, sans co-investissements humains, politiques et financiers de nos membres, rien de solide et sérieux ne sortira de terre. La séquence ouverte en 2020-2021 le confirme. Raison de plus pour consolider la réalisation de nos propositions.

Alliss ne sort pas affaiblie de cette seconde année difficile. Si, dans ce rapport d'activités, vous pourrez lire de façon traditionnelle la synthèse de nos actions de l'année, vous lirez, cette fois, de façon plus exhaustive, nos réflexions, car une part non négligeable de notre temps d'engagement et de travail a été consacré - covid-19 oblige - à une actualisation de notre analyse institutionnelle, à un travail d'approche auprès d'institutions essentielles à l'avenir de notre action (CNRS, Ademe, collectivités territoriales entre autres). Le champ institutionnel a bougé de façon notable en 2021, et d'autres mouvements sont à l'œuvre.

De façon plus politique, et pour la première fois dans nos rapports d'activités, nous devons pointer du doigt les dérives de procès en rationalité qui ne cessent d'être relayés parfois au plus haut niveau. Si l'on doit, avec Habermas dans un récent entretien à la presse, s'inquiéter de l'érosion des espaces publics d'élaboration d'une raison collective civilisatrice, on ne doit pas non plus nier qu'une partie fondamentale de manipulation du débat public vient « d'en haut », d'algorithmes de certains Gafam, d'agendas politiques rétrogrades, autant si ce n'est plus que des enfermements de

LES NOTES

communautés sur elles-mêmes, par le biais, entre autres, de réseaux sociaux. Un des objectifs d'une association porteuse de sens comme Alliss, est de mieux nous outiller et nous « armer » afin de porter, avec d'autres, la voix de la raison partagée. Comme l'an passé, nous devons nous féliciter d'avoir su créer un espace collectif soucieux de nos différences.

L'autonomie d'Alliss, et la pluralité des points de vue qui s'y expriment, constituent une qualité rare. Si Alliss est construite sur une base de mutualisation de moyens humains et financiers, il est plus que probable qu'elle doit (re)devenir un espace de mutualisation de la pensée collective. Par ailleurs, le chantier du développement des liens sciences-société au sein des territoires, magistralement illustré par les deux assises de Montpellier (2017) et Rennes (2020), devra mobiliser une partie importante de nos actions, en complément du maintien d'une bonne intelligence avec les organismes nationaux, ministères et services de l'État.

Pour le bureau d'Alliss, Eric Vindimian et Madeleine Akrich, co-présidents.

Les activités 2021

2021 en quelques chiffres

ALLISS EN QUELQUES CHIFFRES CETTE ANNEE

- 1.200 heures bénévoles 42 réunions des groupes de travail
- 1 AG, 3 CA, 7 bureaux 104 personnes morales adhérentes
- 300k€ de budget

PRINCIPAUX REPERES DE L'ANNÉE

- **21 janvier** : présidence du GT Climat du comité d'orientation de la recherche de l'IRSN
- **24 janvier** : finalisation du dossier « mécénat » du projet SOKORI et envoi à 52 fondations
- **25 janvier** : participation au programme « science et confiance » du programme PROSPER
- **26 janvier** : Participation à la session de travail ANR sur le futur portail des AAPs
- **28 janvier** : intervention au Mastère de Sorbonne Université sur les recherches participatives
- **29 janvier** : discussion avec « La 27^{ème} Région »
- **6 février** : dépôt du rapport d'activités 2016-2020 de la Chaire Unesco Bernard Maris
- **12 février** : Copil-bilan de la 1^{ère} phase du processus des assises du Tiers secteur de la recherche
- **16 février** : discussion avec la coopérative Ellyx sur leur rapport « recherche société »
- **3 mars** : AG d'Alliss
- **10 mars** : audition d'Alliss par l'inspection générale de l'éducation, de la jeunesse et des sports, et de la recherche en vue de la publication d'un rapport post vote LPR sur les interactions sciences-société au sein des établissements universitaires
- **12 avril** : 2^{nde} session de travail du programme « science et confiance » du programme PROSPER
- **11 mai** : participation à un séminaire interne au Cirad, coordonné par Sélim Louafi
- **22 juin** : tenue du 3^{ème} jury des Fonjep-recherche
- **28 septembre** : réunion de travail au secrétariat général pour les investissements
- **15 octobre** : discussion stratégique Ademe/Aliss
- **19 octobre** : bilan de la convention pluriannuelle d'objectif liant Alliss à la Djepva
- **21 octobre** : RDV France Tiers Lieux sur les suites du rapport de juillet au premier ministre
- **15 novembre** : discussion avec la nouvelle présidente du Mouvement associatif, Claire Houry, sur l'initiative interassociative qu'Alliss prend fin 2021
- **19 novembre** : réunion interassociative nationale sur l'émergence d'un forum national du TSR
- **1^{er} décembre** : présentation du volume 2 des assises de déc. 2020
- **6 décembre** : lancement du processus Occitanie de contribution au schéma régional d'ESRI
- **21 décembre** : discussion avec l'Inrae Philippe Mauguin (Pdg Inrae) et Carole Caranta (directrice générale pour la science et l'innovation) sur l'opportunité d'initier un PEPR Exploratoire

Les axes de travail

Vie associative

Discerner les enjeux selon les membres & opérer le suivi de la LPR

Nous avons utilisé au mieux le contexte de pandémie en 2021 pour faire un point avec l'ensemble des catégories des membres d'ALLISS. En effet, depuis 2013, le chemin associatif a été consacré à la production d'une culture commune assez substantielle, au regard de la variété des types de membres. Nous sommes désormais dépositaires d'une stratégie multi-acteurs centrés sur : a/ les outils de la coopération, b/ les formes de co-apprentissages et capacitation, c/ plusieurs expérimentations uniques sur la définition de co-recherches hybrides, d/ la gestions d'activités de co-recherches, e/ de plaidoyer territorial, f/ de productions issues de larges *focus groups* etc.

Ainsi, à ce stade du développement de l'association, selon que l'on participe d'une association de petite, moyenne ou grande taille, employeuse ou pas, d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire, d'une autorité publique ou d'une agence, d'une université ou d'un établissement de recherche, l'utilité d'Alliss est très variée. Il est toujours délicat de faire vivre la diversité, d'où la nécessité de bien s'assurer que nous avançons d'un même pas.

Dans le même temps, nous nous sommes mobilisés afin de suivre au mieux les effets du vote de la LPR, et le moins que l'on puisse dire est que le processus d'institutionnalisation des co-recherches est loin de se faire sans encombre ni chausse-trappe.

Un chantier interassociatif lancé : vers un forum permanent du TSR ?

En accord avec le Mouvement associatif, la Ligue de l'enseignement et les Céméa, nous avons lancé au cours du second semestre un processus d'échanges interassociatifs afin de parvenir d'un côté à un diagnostic partagé des besoins et des enjeux, à la validation des formes et besoins de mutualisation utiles à l'ensemble des acteurs, et selon toute vraisemblance à la compatibilité de ces réflexions avec l'émergence des communs infrastructurels que nous appelons de nos vœux.

Ainsi, après plusieurs mois de préparation, une première session de travail d'envergure nationale s'est tenue dans les locaux de la Ligue de l'enseignement, rue Récamier à Paris. La liste des organisations présentes ou représentées (ainsi que les absents souhaitant participer au processus) est plus que significative et représentative : Mouvement associatif, Cnajep, Ligue de l'enseignement, Francas, Secours catholique, Résolis, Union Peuple et Culture, Fonda, Ovej, CRID, FRMJCF, Interphaz, CCS Volontariat, ATD Quart Monde, Crefad, FNCS, Les petits débrouillards, Fonjep, AFA, IFMA.

Il est ressorti des échanges qu'au regard des forces et des compétences, Alliss constitue l'outil le plus légitime et politiquement pertinent pour opérer ce travail, avec le concours actif de ses membres les plus impliqués au premier rang desquels les Céméa et la Ligue de l'enseignement. Il a été décidé de confier un travail d'animation et de réflexion devant aboutir en 2022 vers la rédaction de propositions opérationnelles. Toutefois, d'ores et déjà, il est ressorti que dans le contexte médiatique et idéologique actuel, il était impératif d'intégrer à nos travaux l'enjeu de la réflexion et de l'élaboration politiques et conceptuelles. Il a été essentiel de rappeler que la démarche d'Alliss est subsidiaire des acteurs de terrain. Malgré tout, il est crucial de clarifier la façon dont les espaces représentatifs doivent coopérer, et selon quelle forme et gouvernance, afin que chaque acteur se sente pris en considération au regard de ses mandats. L'articulation nécessaire entre Alliss, le Cnajep et la Mouvement associatif doit être précisé compte tenu des missions politiques que le plaidoyer en faveur de l'intensification de la recherche avec et par les associations générera. Ce point doit être précisé en 2022. De la même manière il importe que les communs infrastructurels puissent être co-élaborés par des acteurs déjà impliqués dans des démarches de recherche ou de prospective, comme La Fonda et l'IFMA¹.

¹ <https://institutfrancaisdumondeassociatif.org>

A ce stade de nos travaux, il semble que le diagnostic qu'Alliss produit entre 2019 et 2021, et qui repose sur les enjeux de financements, de capacitations professionnelles et de mise en réseau d'acteurs et de lieux, devrait constituer une feuille de route consensuelle au plan interassociatif et national. Nous parions sur l'idée qu'une infrastructure-réseau comme SOKORI, en tant que commun interassociatif, pourrait fédérer les énergies. Déjà, Résolis, Tara Expéditions, les Petits débrouillards Ile de France et Traces ont souhaité participer de ce travail.

Toutefois, il semble judicieux d'opérer un travail d'élargissement complémentaire de ce collectif (FNE, LPO et quelques autres). Enfin, les travaux préalables ont montré le besoin de déterminer une stratégie territoriale adaptée.

L'ESS en chantier – travailler à la convergence des agendas et des perspectives

Grâce au travail conjoint de l'Institut Godin et d'Alliss, le rapport Schatzman, tel qu'il a été présenté à la secrétaire d'État à l'ESS, Olivia Grégoire, a repris *in extenso* nos propositions de cahier des charges d'une politique en faveur de la R&D des tiers acteurs. Par effet induit, le second rapport sur les tiers-lieux, remis en juillet au premier ministre par l'ANCT et France Tiers lieu a, lui aussi, repris mot pour mot, le plaidoyer d'Alliss. Cet effet d'influence est à noter. Il repose sur une capacité indéniable d'élaboration collective de documents robustes et pertinents. On retrouvera cet indice dans le travail effectué au sein du conseil scientifique du CNRS.

Via la relance des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), coordonné par M. Yann Joseau au Trésor, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé avant l'été 2021, afin de stimuler les démarches et stratégies de R&D de ces PTCE. En leur sein, un noyau dur des « PTCE compagnons » a émergé, copiloté notamment par Rachid Cherfaoui, administrateur d'Alliss. Il est apparu essentiel que l'agenda de ces PTCE se fasse indépendamment des agendas des différents appels à projets gouvernementaux (notamment ceux issus du Programme investissements d'avenir (PIA)). Ces acteurs ont besoin de temps pour se renforcer eux-mêmes, par eux-mêmes. Malgré tout, nous avons alerté ces acteurs sur le besoin de rendre compatible leurs démarches de renforcements d'avec le travail de préfiguration de SOKORI, en tant que tête de réseau de référence. Nous en sommes convenus, à la condition : 1/ que les activités que SOKORI pourrait héberger relèvent d'actions exemplaires et à forte visibilité ; 2/ d'intégrer à l'agenda les défis liés d'un côté à l'économie circulaire et, de l'autre, aux coopérations interdisciplinaires intégrant les SHS.

Une avancée notable au CNRS : un texte inspiré d'échanges au long cours avec ALLISS

A l'automne 2021, nous communiquions *via* le groupe *Actus* de la plateforme collaborative d'Alliss, le résultat du vote du CS du CNRS, en date du 15 octobre, lié à une recommandation sur « une stratégie de recherches participatives conduites au CNRS ». Pour celles et ceux qui en ont la mémoire, le chemin qui a abouti à ce type de décisions ne fut pas un long fleuve tranquille. Après des tentatives avortées dans les années 1990 puis 2000, cette fois, grâce au travail opiniâtre de Pierre-Yves Saillant, compagnon de route d'Alliss depuis trois années, et membre à cette époque du CS (désormais membre du CA du CNRS), une telle recommandation a été votée à l'unanimité. C'est incontestablement une des réussites de l'écosystème Alliss. Nous nous permettons de mettre en page suivante l'intégralité de la recommandation car vous y lirez le sens de ce que nous portons et qu'il n'a été possible de formuler de cette façon, aussi précise et projective, que grâce à un patient travail d'échanges entre Pierre-Yves Saillant et l'ensemble de notre association. Il reste à matérialiser quelques pistes de coopération avec le CNRS. Il est possible que SOKORI constitue un point d'entrée, comme le besoin d'une infrastructure de données solide et de qualité professionnelle.



Conseil scientifique du CNRS

Recommandation pour une stratégie de Recherches Participatives conduites au CNRS

Préambule

Parce que la science fait encore rêver et que la compréhension de son mode d'analyse sur les enjeux sociaux contribue à orienter la décision publique, aux côtés des scientifiques la société civile s'engage chaque jour davantage afin de faire progresser la connaissance. Cette réalité tient à plusieurs facteurs dont l'augmentation du niveau de culture générale et le développement massif d'internet qui transforment les rapports à la connaissance.

La crise sanitaire nous rappelle que la qualité et la vitalité des interactions recherche-sciences-société sont au cœur du pacte républicain et que des innovations en termes de politiques publiques y sont attendues. À cette fin, la ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation annonçait fin avril, un plan « sciences, avec, pour et par la société ». Cette décision gouvernementale témoigne d'un changement de perspective en distinguant désormais les recherches participatives entendues comme un effort de recherche dans lequel s'investissent chercheurs et citoyens, relevant d'enjeux de recherche, de la politique de médiation top-down opérée par les CCSTI (Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle).

Les acteurs de la société civile qui s'associent aujourd'hui pour composer le Tiers Secteur de la Recherche⁹ recueillent des observations, mènent des expérimentations, réalisent études et rapports, produisent des savoirs, en d'autres mots élaborent des champs de compétences fondés sur la connaissance directe qu'ils ont de la réalité, et sur des savoirs validés par la pratique et l'empirie. Ces expériences et ces connaissances, qui ne sont pas uniquement des savoirs vernaculaires, constituent un patrimoine mobilisable dans le contexte de recherche-action de nature participative. Les sciences de la santé ont été les premières à reconnaître l'importance des savoirs du terrain dans le traitement de certaines épidémies, de la santé globale ou encore dans l'organisation des services de la santé, suivies par les sciences de l'environnement et de l'espace.

Les recherches participatives entre les partenaires de la société civile d'une part et les sciences académiques d'autre part ouvrent également un champ des possibles pour le public étudiant, qu'il s'agisse de l'insertion professionnelle des docteurs^{**} ou bien de la construction du sens en passant par une perspective de valorisation de leur place et de leur rôle à venir dans la société. Elles constituent en outre un puissant levier d'apprentissage ainsi qu'une expérience de professionnalisation pour des acteurs non scientifiques dont l'expertise ainsi obtenue reste durable, car validée par des scientifiques.

Pour autant, la conduite de recherches participatives nécessite de prendre des précautions solides afin d'éviter les risques suivants : recherches excluant toute participation académique ; non prise en compte des impératifs d'évaluation des travaux et de publication des résultats ; projets tendant à confondre action sociale et recherche scientifique rigoureuse ; actions orientées cherchant à justifier de a priori

politiques ou religieux ; utilisation d'académiques comme cautions plus que comme acteurs. Se surajoute à ces risques, celui du malentendu. Les citoyens engagés dans ces recherches peuvent, parfois à juste titre, penser qu'ils produisent de la science alors que bien souvent leur rôle se limite à la production de données. Ce malentendu peut entraîner des incompréhensions multiples, par exemple sur la temporalité des résultats ou les conclusions scientifiques de ces recherches. Les acteurs regroupés au sein d'ALLISS (Alliance Sciences Société) comprennent ces risques et travaillent à les anticiper et à les minimiser. Pour éviter ces écueils, une conjonction de trois éléments – l'intermédiation des acteurs d'ALLISS, l'organisation et l'implication des acteurs académiques du CNRS ainsi que la mise en place de référentiels de bonnes pratiques - sera nécessaire.

Les Assises du Tiers Secteur de la Recherche qui ont eu lieu le 30 novembre 2020 ont mobilisé malgré le contexte sanitaire, l'ensemble des directeurs des EPST^{***}, de la CPU et des Grandes Écoles ainsi que plus de 800 participants associatifs. Elles ont permis de reconnaître la polyvalence et la variété des acteurs des recherches participatives dont on peut avoir des connaissances multiples ainsi que des compréhensions diverses et divergentes de leur réalité sociale. Il est donc urgent de structurer les conditions dans lesquelles elles peuvent devenir complémentaires les unes des autres et contribuer ainsi à la construction d'un horizon commun et partagé inscrit dans le temps long afin de répondre aux attentes de nos concitoyens.

⁹ La notion de « Tiers Secteur de la Recherche », désigne le secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités locales), le secteur marchand à but non lucratif (économie sociale et solidaire, groupements professionnels), les organisations à but lucratif de petite taille (auto-entrepreneurs, groupements agricoles ou artisanaux).

^{**} Immense majorité des postes associatifs ouverts dans le secteur du TSR se sont au profit d'embauches de diplômés de moins de 30 ans.

^{***} à l'exception d'Inria.

Proposition d'actions au CNRS

Identifier des acteurs

- Contribuer à construire un pôle de référence et d'incubation entre acteurs académiques et Tiers Secteur de la Recherche en identifiant, recensant, et cartographiant aussi bien les thématiques (mots-clés) que les auteurs de projets déjà mis en œuvre au CNRS, dans d'autres EPST ainsi que leurs homologues du Tiers Secteur de la Recherche. Cette structure devra accueillir, accompagner, aiguiller, et qualifier les demandes et propositions de projets, à l'échelon national comme territorial.

Encadrer les pratiques

- Recenser les consignes et autres référentiels produits par des opérateurs et institutions de recherche à l'échelle nationale et internationale, les synthétiser en les adaptant à destination des agents du CNRS, anticipant ainsi d'éventuels problèmes juridiques ou éthiques auxquels des agents pourraient être confrontés.

- Rappeler que comme toute recherche, les recherches participatives doivent viser la création de connaissances originales, dont les résultats doivent être évalués, publiés dans un support pérenne à comité de lecture, ou par un ouvrage original, exposé à la critique par les pairs.

Valoriser les résultats, les chercheurs, les partenaires

- Valoriser les actions de recherches participatives conduites au CNRS notamment par la reconnaissance formelle de cette activité via une inscription dans les critères d'évaluation annuelle pour les IT. Promouvoir cette démarche auprès des Instituts, des CSI, et des Sections du CoNRS.

- Inscrire toute publication relevant des communs dans les banques de données ou sur HAL pour répondre au plan « données de la recherche » inscrit dans la feuille de route Sciences Ouvertes

du CNRS.

Structurer l'offre et l'accueil des équipes

- Adresser une « mission sciences participatives » conjointement à la DDOR et à la MITI dans la perspective d'appels à projets spécifiques portés par elles.
- Rendre possible l'hébergement du collectif de co-recherche dans les laboratoires qui le souhaitent. Les recherches participatives doivent pouvoir se dérouler dans des tiers lieux mais également dans les laboratoires.
- Envisager de nouer des partenariats cadres avec les sociétés professionnelles scientifiques hors recherche. En effet, parmi les acteurs de la société civile, les professions scientifiques hors recherche - enseignants, médecins, ingénieurs - constituent un terrain particulier moins engagé actuellement dans les recherches participatives, alors même que le potentiel de recherche, de formation, et de médiation associant ces acteurs semble important.

Transformer la médiation scientifique vers la médiation de la recherche

- Instruire une réflexion de fond sur l'évolution de la médiation des sciences vers la médiation de la recherche, en y incluant les actions intermédiaires entre médiation et recherches participatives comme le parrainage de tiers-lieux, les conseils, l'introduction à la recherche et la formation à la technologie par les « fablab » et l'innovation technologique élémentaire (« low tech »).

Favoriser les montages financiers croisés dans la durée

- Consacrer, dans tout projet de co-recherche en réponse aux appels à projets de l'ANR, au moins 1% du budget d'intervention de l'ANR au financement du volet « recherche participative ».
- Soutenir la mise en place et le développement des dispositifs de financement FONJEP Recherche^{*} mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale dans le but de :
 - Consolider les compétences du monde associatif engagé dans des démarches raisonnées de transformation et d'innovation à fort impact social, sur la base de co-recherches à caractère scientifique ;
 - Faciliter l'employabilité des diplômés du supérieur dans le monde associatif (master, doctorats, post-doctorats) ;
 - Permettre aux établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur de sécuriser leur partenariat sur le temps long avec les acteurs associatifs, critère déterminant pour la stabilité et la qualité des co-recherches engagées.

^{*}Ces financements émergent au budget de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, ils n'abonderont jamais directement les laboratoires. En revanche, ils financent la part associative des projets de RP. SANS amputer les fonds des AAP auxquels les laboratoires auront répondu, il s'agit bien là de « recettes » complémentaires et distinctes pour servir un même projet.

Texte adopté le 15 octobre 2021 par 17 votes POUR et 2 ABSTENTIONS

Dorothee BERTHOMIEU
Présidente du Conseil scientifique

Destinataires :

Monsieur Antoine Petit, président directeur général du CNRS
Monsieur Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS

Un rapprochement avec l'Ademe

Là encore, les avancées de nos coopérations furent le fruit d'un long et lent travail d'acculturation mutuelle. Rémi Barré, qui représente Alliss au sein du programme CO3 de l'Ademe depuis 5 ans, a su, par sa rigueur et son engagement sans faille, permettre à Mme Anne Varet, de mieux saisir les intentions institutionnelles d'Alliss et en quoi notre écosystème pouvait permettre à cette institution, peut-être, dans un avenir proche, de favoriser des synergies. Ainsi, au gré du travail d'actualisation de la stratégie de l'Ademe 2022-2035, Anne Varet a pu faire adopter par le conseil d'administration de l'Ademe un programme expérimental ainsi libellé dans le document final :

III. Ambition de l'ADEME dans les interactions Recherche-Sciences-Société au plus près des territoires

Il est inscrit dans la loi de Programmation de la Recherche : « A l'heure du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité, alors que les crises sociales et économiques se multiplient, la recherche française doit contribuer à l'émergence d'une société plus durable, plus inclusive et plus résiliente aux défis économiques, sanitaires et environnementaux par la recherche de solutions adaptées aux territoires et socialement acceptables ».

En réalité, l'ampleur des défis et des enjeux liés aux transitions écologique et énergétique nécessite la mobilisation et la participation de l'ensemble de la société à la fois dans la formalisation des enjeux de recherche ainsi que dans l'appropriation des résultats. Sur ce dernier point, il est tout autant nécessaire d'acquiescer les connaissances pour répondre à ces enjeux que de les partager pour accompagner la montée en compétences de la société pour que les recherches contribuent ainsi à des décisions collectives pertinentes et à l'évolution de nos modèles de production et de consommation.

L'ADEME, en tant qu'Agence de la transition écologique, forte de son expertise et de ses implantations régionales, contribue à mobiliser la recherche pour apporter des éclairages face aux enjeux complexes sous-jacents aux transitions en cours. Elle souhaite amplifier son action pour apporter des solutions adaptées aux différentes échelles spatiotemporelles en associant les acteurs des territoires et les citoyens. Dans une démarche d'expérimentation ciblée dans quelques régions, l'ADEME s'appuiera sur des entités déjà mobilisées dans les relations Sciences Société (ALLISS, Boutique des Sciences, les GREC - groupes régionaux d'experts climat - notamment) pour aller à la rencontre des territoires, informer et accompagner pour répondre aux demandes de terrain. Cette démarche expérimentale, socle de la mise en œuvre des programmes d'actions de recherche concertés, vise à :

- Réaliser un travail d'accompagnement dans les territoires au plus près des acteurs pour mieux créer le dialogue entre les demandes de R&D des acteurs socio-économiques (entreprises - ETI/PME/start up, collectivités, associations, citoyens) et les acteurs académiques,
- Favoriser ainsi l'émergence et la mise en œuvre de projets de recherche transdisciplinaires, issus des problématiques des territoires,
- Contribuer à développer :
 - o La mobilisation des collectivités territoriales dans l'écoute de la demande sociétale pour qu'elles amplifient leur soutien aux démarches de recherche « avec, pour et par la société »,
 - o La création, si cela s'avère pertinent, d'espaces/lieux en appui à l'animation des communautés de dialogue qui se seront créées et en soutien de ces recherches ouvertes et participatives nécessitant des coopérations s'inscrivant dans la durée,

L'ADEME portera cette démarche en synergie avec le déploiement des programmes d'actions de recherche concertée et dans une approche « pilote » avec quelques régions intéressées et déjà actives dans le rapprochement des sciences et de la société.

Ainsi, en 2021, l'Ademe a-t-elle adhéré à Alliss. Nous réfléchissons depuis à l'organisation d'un travail de qualification d'interfaces territoriales pouvant permettre de mieux agir en faveur des acteurs, au plus près du terrain, en s'appuyant le mieux possible sur les compétences distribuées partout en France. Nous envisageons de matérialiser cette coopération en 2022.

Le suivi de la Loi de programmation de la recherche (LPR) 2020 : les écueils d'une institutionnalisation bancaire voire rétrograde

Nous le savions : l'exécutif actuel est par certains côtés réceptif à nos approches (Djepva, ANCT, France Tiers lieu, SGPI, etc), de l'autre arc-bouté sur des doctrines surannées, tel, en premier lieu le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche. Malgré la réduction de la sémantique - d'un positif « avec, pour et par la société » à un réducteur et dangereux « avec et pour la société » - le MESRI a dû accélérer les choses, preuve que la loi a des effets entraînant et normatif puissants. Ainsi en quelques mois, l'inspection générale a été diligentée pour enquêter sur l'état de l'art en termes de relations science - société au sein des universités. Dès lors, après une audition de grande qualité avec trois inspecteurs généraux, ceux-ci ont adhéré à l'évidence de placer sur la carte du schéma national des acteurs de la RDI le « tiers secteur de la recherche ». Une marche a été indéniablement franchie.

Dans le même temps, un groupe de travail a été lancé au sein de l'ANR pour lancer, sur 18 mois, trois appels à projet autour des recherches participatives. Des membres d'Alliss ont participé à ce groupe de travail et - sans trahir le secret des discussions internes - le moins que l'on puisse dire est que les pilotes de ce chantier partaient de très loin, sans grande culture de l'objet. Tout ceci a fini par accoucher d'appels à projets à notre sens « ni faits ni à faire » car ils ont d'abord ciblé dans l'appel à projets n°1 le besoin « d'étudier » l'objet, comme si une bibliographie sérieuse n'existait pas à l'échelle internationale sur le sujet, depuis longtemps. Ce travail n'a constitué qu'une perte de temps et a induit une allocation de moyens financiers au profit d'activités certes louables mais à des lieues des enjeux contemporains. Gageons que les deux prochains appels seront plus consistants et surtout cohérents dans leur formulation et leur base conceptuelle.

Quelques mois après, sur la base du rapport de l'inspection générale, un appel à manifestation d'intérêt SAPS² a été lancé via le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et son programme PI4, afin de mobiliser les établissements universitaires sur ce chantier ; la LPR missionnant, précisément, ces établissements sur ce chantier. Un processus de labellisation est en route mais il a déjà l'odeur des années 1960/1970. Du neuf avec du très vieux. Sous des atours renouvelés, la doctrine du MESRI n'a guère bougé. Les appels à projets qui ont fleuri en son sein privilégient fortement les démarches diffusionnistes à rebours des évidences et des besoins. Ainsi la plupart des propositions des universités nichent leurs programmes au sein des directions de la communication. On a aussi constaté que la faible capitalisation des enjeux au sein des équipes dirigeantes de nombre d'établissements a pour effet périodique une perte de compétences collectives. Des nouveaux vice-présidents sont nommés, qui pétris de bonnes intentions, réinventent souvent la roue (des années 1980) en pensant être en phase avec les besoins. Fort heureusement, en parallèle, au sein de l'ex CPU (désormais France Université), membre d'ALLISS, un groupe « sciences et société » a continué de travailler et ses productions sont d'une toute autre qualité que les projets sélectionnés par le PI4. L'Unistra, Rennes 2, Lyon 2 et quelques autres agissent en prenant en compte les évolutions sociétales. C'est un point d'appui à ne pas négliger. Nous y sommes attentifs avec eux.

Dans ce paysage assez morne, nous constatons un point d'avancée sans ambiguïté : le travail effectué par les Epic et des EPST, dont tous les PDGs furent réunis pour la première fois sur ce sujet lors des assises en décembre 2020. Des évolutions et des consolidations d'équipes sont à l'œuvre en leur sein (IRD, Cirad, INRAE, CNRS, etc). C'est à n'en pas douter un point d'appui précieux et au long cours.

4 groupes de travail en transition

Le GT FAIR (formation), Intermédiation, 3MI (réseau international) et le 1^{er} cercle (formation des leaders du TSR) ont suspendu leur action en 2021 et redémarreront en 2022.

² Sciences Avec et Pour la Société

Stratégie de communication et d'influence

Sortir d'une politique de non-communication ?


Alliss ne communique que rarement, séquences législatives mises à part (2013, 2017, 2020). Cette doctrine, fixée à la création d'Alliss en 2012-2015, a été questionnée lors du travail de rédaction de notre stratégie à échéance 2025. Sur le schéma général de notre feuille de route, la modernisation de notre stratégie d'influence a été pointée comme nécessaire et utile. En effet, si l'ensemble des acteurs institutionnels a fait son miel de notre concept de tiers secteur de la recherche, sa compréhension et sa visibilité y compris par les parties prenantes elles-mêmes, reste à faire. En ce sens, des outils de valorisation, de lisibilité et de visibilité semblent indispensables.

En collaboration avec l'entreprise *Tenzig*, et son directeur Alexandre Menuel³, nous avons élaboré ce qui pourrait relever d'une stratégie de communication politique renouvelée. Vous trouverez dans les pages suivantes le contenu de ce travail. L'idée est de privilégier non pas Alliss mais les acteurs, les activités et les impacts transformatifs du tiers secteur de la recherche. Cette stratégie viserait à : 1/ montrer la réalité des projets ; 2/ animer le débat d'idées. Si un investissement de 40k€ est requis au départ, une enveloppe annuelle de 90k€ est nécessaire pour effectuer un travail professionnel, régulier et influent. Nous travaillerons en 2022 sur les possibilités de matérialiser et financer ces propositions, tout en socialisant en amont les premières conclusions de l'étude réalisée en 2021.

Contexte & Enjeux

Les enjeux de la communication autour du TSR

- **Faire exister le tiers secteur de la recherche** (son propos, ses débats et ses acteurs) dans l'espace médiatique, sociale et politique de façon pérenne.
- **Produire et communiquer de la réalité sur les débats, les acteurs, les controverses et les partenariats du TSR.**
- **Démontrer par la preuve l'existence du TSR, de ses recherches, de ses collaborations, de ses découvertes et de sa création de valeurs**



The illustration depicts a stylized white rocket with a black nose cone and a large circular window. A person in a blue shirt is climbing a ladder to the side of the rocket. Another person in a blue shirt is sitting on the ground to the left, working on a laptop. There are some floating icons: a line graph, a gear, and a document. The background is a light gray.

³ Auteur de la charte graphique d'Alliss et de la Chaire Unesco en 2015

Principes directeurs de la communication TSR

Deux objectifs principaux : se reconnaître entre nous et inspirer les autres

1 Révéler la multitude et créer une dynamique avec les acteurs du TSR

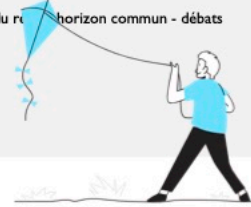
- **Révéler et créer de la fierté d'appartenance au TSR**
 fédérer les acteurs existants et élargir le cercle, convaincre les acteurs de leur importance, de leur multitude, de leur relation de leur savoirs et de leur production.
- **Faire émerger un collectif qui se connaît et se reconnaît**
- **Légitimer par la preuve, le local, l'expérience, le terrain**
 mettre les acteurs et les projets du TSR au centre de tout, les rendre acteurs.

multitude – fierté – appartenance – preuve – terrain – ensemble

2 Inspirer la société dans son ensemble, médias et politiques

- **Par l'exemplarité des initiatives, des projets, des personnalités, de la valeur créée.** Révéler les accomplissements, les productions, comme l'exemplarité du potentiel des acteurs et des processus en cours dans le TSR
- **En cultivant les imaginaires, les idées, les utopies pour inventer une vision commune,** des buts communs, des horizons collectifs et des désirs d'avenir

inspirer – idées - exemplarité du réel - horizon commun - débats



7

Principes directeurs de la communication TSR

Trois temporalités de communication continues et complémentaires



8

Stratégie de moyens

Les outils pour communiquer

Temps 1

UN SITE MEDIA RICHE

C'est le cœur de la machine médiatique, la croisée et la fenêtre agrégeant toutes la production de contenus du tryptique : projets, idées et pratiques.

LE BOUCHE À OREILLE

C'est le moins évident, le moins organisable, le plus sensible des leviers de communication, mais aussi paradoxalement celui qui peut se révéler être le plus puissant pour le TSR.

Temps 2

LES MEDIAS TERRITORIAUX

Parce que c'est le réel dans les territoires qui nous importe, le premier levier médiatique après le site sera évidemment toutes la presse régionale, territoriale, thématique. Elle sera le premier liant entre les acteurs, les initiatives, les partenariats.

11

Stratégie de moyens

Un site média riche : inspirer par les projets et stimuler le débat d'idées

Montrer la réalité des projets sur le terrain

C'est le centre névralgique de la communication : c'est par le récit de ces exemples que le TSR pourra se donner à voir.

Comment ?

Des rédacteurs/acteurs qui font le tour de la France pour produire des reportages de terrain : des long reads qui proposent une immersion riche au cœur des initiatives (texte + photos + éventuellement vidéos).

Dans le style d'un carnet de bord, vivant, ils racontent leurs rencontres et leurs découvertes, dans une logique de séries (thématiques, géographiques et dans le temps).

L'angle est simple : c'est celui du projet

On part de son postulat de départ pour dérouler ses activités, ambitions, envies... **On ne remonte pas en généralité** (ou que de manière très ponctuelle au détour de la discussion avec les fondateurs/acteurs).

On ne cherche pas à raconter une vision d'ensemble : on cherche à parler d'un projet et de ses spécificités propres.

Stimuler le débat d'idées

En plus de montrer la réalité des projets sur le terrain, il est indispensable d'accompagner l'évolution des réflexions et idées autour du TSR.

C'est en étant capable de compléter des récits d'expérience (les projets) par des prises de recul et des points de vue riches et inédits (les idées), que nous pourrons atteindre nos objectifs.

Notre idée : croiser les regards, les parcours, les avis et les perspectives pour proposer une instance démocratique de dialogue, de réflexion et de bon sens, au service du TSR.

Avec :

- **Des tribunes** : incarnées, puissantes, parfois clivantes, toujours vivantes
- **Des débats** : réunir des personnalités, des profils exclusifs, de haut niveau, avec des visions originales et surtout venant d'horizons différents (acteurs du TSR, chercheurs, enseignants, patrons, startups...) pour leur proposer de répondre à une question précise et problématisée. Les participants changent à chaque nouveau débat et sont sollicités en fonction de leurs expertises/parcours, dans une logique de pundits. Ils deviennent des relais majeurs.
- **Un podcast** : réunissant un animateur et plusieurs spécialistes/acteurs du sujet, ils accompagnent le lancement d'un nouveau débat sur le site : rebonds et prolongations des échanges.

12

Stratégie de moyens

Les médias : un outil fédérateur et un relai grand public

Développer le sentiment d'appartenance, la fierté et recruter de nouveaux acteurs

C'est l'autre pilier fédérateur : en racontant dans la presse locale et spécialisée les projets et les parcours, les acteurs mis en avant seront valorisés et la filière sera attractive pour d'autres acteurs qui ne se seraient pas encore reconnus comme faisant partie du TSR.

Comment ?

Après avoir identifié les projets dans les territoires, un.e responsable des relations médias poussera auprès de la presse locale des projets incarnés, représentatifs des besoins et préoccupations locaux.

L'angle est simple : c'est celui du projet

On raconte l'histoire de ces projets et de leurs porteurs. D'où est venu l'idée de la recherche, pourquoi, qu'est ce qui a été mis en place pour y répondre, quels ont été les obstacles surmontés, quel est le résultat et pour quelle application. L'humanisation est essentiel.

Quels types de médias ?

On cherche ici à apparaître dans les pages locales de la presse régionales et dans la presse spécialisée. On va donc chercher des médias comme Le Dauphiné, Var Matin, Radio Bocage, Semences et Progrès, etc... On s'adressera aux rédacteurs locaux toujours en recherche de valorisation de leur territoire.

Vulgariser et rendre accessible le TSR à travers les projets et les histoires

Avec la crise du Covid, les médias nationaux traditionnels ont développé un intérêt grandissant pour la recherche scientifique et pour des voix différentes. C'est l'opportunité idéale pour mettre en avant le TSR et ses acteurs et ainsi commencer à construire l'influence du TSR dans les médias et auprès du grand public.

Il est trop tôt pour développer une stratégie média nationale, mais il faut être capable de répondre aux sollicitations.

En pratique

Il faut identifier dès à présent des projets répondants aux critères suivants pour pouvoir les pousser auprès des journalistes en demande :

- le thème doit être dans l'air du temps, parler au grand public, être représentatif de cette filière de recherche (agriculture, écologie, low tech...);
- suffisamment abouti pour pouvoir raconter une histoire et présenter un résultat concret, qui fasse se dire aux gens « ça ce serait bien dans mon quotidien/dans ma ville/pour ma communauté » ;
- dont le porteur est prêt à s'exposer, capable d'en parler de manière simple.

13

Organisation & Budget

Une production de contenu crédible avec une équipe réduite

Nous vous recommandons une équipe réduite mais efficace pour produire un volume de contenu hebdomadaire sérieux sur les 6 premiers mois.

1 rédacteur en chef (2j. / sem.)

C'est le grand ordonnateur de la production de contenu, il définit avec son équipe et une équipe élargie (interventions bénévoles qualifiés) les principaux thèmes, idées ou projets à traiter; il coordonne la production, s'assure de sa qualité, en produit une part importante (projets comme idées) et valide les mises en ligne. Il est aussi l'animateur du réseau d'intervenants bénévoles dans la production de contenus et le gestionnaire du budget de la rédaction. Il est également capable d'identifier les médias et de définir la ligne médiatique et de contacter la presse pour pousser les projets.

1 journaliste (2j. / sem.)

Il est en charge de produire des contenus longs comme courts (texte et image) d'aller à la rencontre des projets dans les territoires, d'interviewer et d'interagir avec tout l'écosystème TSR, et de produire des contenus sur les idées. Il est aussi en charge comme toute l'équipe de la curation (projets et idées), et gère lui-même la mise en ligne de ses productions sur les réseaux sociaux.

1 responsable d'édition junior (2j. /sem.)

Il est tout à la fois chargé des questions d'édition, du secrétariat de rédaction, des mises en ligne, de factographie quand elle est manquante. C'est un appui rédactionnel à l'occasion (contenu court), un coordinateur pour les questions d'édition et de technique et une main digitale pour garder une grande agilité sur l'outil média, et les réseaux sociaux.



20 contributeurs bénévoles réguliers

Des membres d'ALLISS ou du TSR qui produisent annuellement entre 1 et 2 contenus longs sur commande du rédacteur en chef

100 contributeurs bénévoles occasionnels

Des membres d'ALLISS, du TSR et des scientifiques qui produiront au coup par coup des contenus courts ou long pour le site

Production hebdomadaire de contenu

- 1 contenu long « idées »
- 1 contenu long « projets »
- 3 contenus courts « idées, projets, pratiques »
- 3/5 contenus de curation

15

Action territoriale

Les assises comme processus

Grand ouest

Etant donné la crise sanitaire, le secrétariat des assises et le comité de pilotage ont décidé dès la fin du printemps 2020 de ne plus considérer les assises « uniquement » comme un événement mais comme un processus. En ce sens, la séquence des assises de Rennes ne peut être considérée comme close. Nous espérons la finir fin 2022 par le biais d'une session publique de discussions avec des élus de collectivités territoriales. Nous sommes toujours en discussion avec la Métropole de Rennes pour qu'elle accepte le principe d'un dossier non clos car les charges afférentes à ce dossier n'ont pas cessé en 2021 et continueront en 2022. Ceci dit, deux chantiers ont mobilisé l'ensemble des organisations participantes au comité de pilotage : 1/ la finalisation du rapport de synthèse des 13 ateliers des assises ; 2/ le travail de structuration du réseau des acteurs en Bretagne/Grand ouest. Le premier a été lourd à finaliser et nous devons ce travail final à une équipe très mobilisée constituée de : Yves Bonny (CCB), Haud Le Guen (Réso Solidaire), Iris Bouchonnet, Leszek Brogowski (Université de Rennes 2) et Lionel Larqué (Alliss). Nous avons publié cette synthèse fin 2021 et elle est disponible en ligne. Vous trouverez ci-après des extraits mis en page.

Malgré une réussite majeure de ces assises, force est de constater que la dynamique régionale peine à se structurer. Plusieurs difficultés émergent, au premier rang desquelles les capacités financières des membres, et le soutien public, qui doit être sans faille. Des discussions ont été ouvertes avec le conseil régional de Bretagne et la Métro de Rennes et nous avons bon espoir de trouver une solution pérenne en 2022. Un autre point concerne la forme de *leadership* et de gouvernance du dossier en région. Selon toute vraisemblance, nous devrions parvenir à un équilibre des responsabilités et « missions » selon le schéma suivant, et ce avant la stabilisation d'au moins ½ poste de secrétariat/animation : 1/ portage politique coordonné par Alliss ; secrétariat co-animé par l'Ireps et Alliss ; chantier formation animé par le CCB.

Pour rappel, voici la liste du Copil en 2021 (il a évolué un peu depuis) :





La liste des soutiens financiers

Extraits du volume 2 de la synthèse des assises

VOLUME 2 ATELIERS THÉMATIQUES

**ASSISES DU TIERS SECTEUR
DE LA RECHERCHE**

LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2020

#TiersSecteurRecherche #AssisesTSR

SOMMAIRE

<p>4 CHRONOLOGIE</p> <p>6 INTRODUCTION</p> <p>8 GLOSSAIRE</p> <p>11 ATELIER 1 CO-RECHERCHES, ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ÉVOLUTION DU TRAVAIL</p> <p>17 ATELIER 2 LES RECHERCHES ET DÉPIS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX</p> <p>20 ATELIER 3 SYSTÈMES AGRICULTURAUX TERRITORIAUX</p> <p>29 ATELIER 4 DES NUMÉRIQUES, CAPACITÉS ET INÉGALITÉS</p> <p>33 ATELIER 5 LES CULTURES ET LES COOPÉRATIVES</p> <p>40 ATELIER 6 LE DÉFI DU TIERS SECTEUR</p> <p>47 ATELIER 7 URBAINISME, ARCHITECTURE ET TERRITOIRES URBAINS</p> <p>53 ATELIER 8 SANTÉ COMMUNAUTAIRE : RÉPONDRE À UNE ÉCONOMIE DÉMOCRATIQUE SANITAIRE</p> <p>57 ATELIER 9 URBAINISME, ARCHITECTURE ET TERRITOIRES URBAINS</p> <p>67 ATELIER 10 LES CITOYENS SI ET LES POPULATIONS CONCERNÉES</p> <p>71 ATELIER 11 LES RECHERCHES SOCIALES A-D-O RECHERCHES</p> <p>77 ATELIER 12 LES ASSOCIÉS HABITANTS LES CITOYENS SI ET LES POPULATIONS CONCERNÉES</p> <p>83 ATELIER 13 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET COOPÉRATIVES</p> <p>95 ATELIER 14 LES ORGANISATEURS</p> <p>97 LE COMITÉ DE PILOTAGE</p>	<p>45 ATELIER 7 URBAINISME, ARCHITECTURE ET TERRITOIRES URBAINS</p> <p>49 ATELIER 8 SANTÉ COMMUNAUTAIRE : RÉPONDRE À UNE ÉCONOMIE DÉMOCRATIQUE SANITAIRE</p> <p>53 ATELIER 9 URBAINISME, ARCHITECTURE ET TERRITOIRES URBAINS</p> <p>57 ATELIER 10 LES CITOYENS SI ET LES POPULATIONS CONCERNÉES</p> <p>67 ATELIER 11 LES RECHERCHES SOCIALES A-D-O RECHERCHES</p> <p>77 ATELIER 12 LES ASSOCIÉS HABITANTS LES CITOYENS SI ET LES POPULATIONS CONCERNÉES</p> <p>83 ATELIER 13 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET COOPÉRATIVES</p> <p>95 ATELIER 14 LES ORGANISATEURS</p> <p>97 LE COMITÉ DE PILOTAGE</p>
--	---

ATELIER 1 CO-RECHERCHES, ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ÉVOLUTION DU TRAVAIL

Co-animation : Pascal GLEMAIN, Université de Rennes 2, Elodie DUALVAL, RÉSO solidaire

Facilitateur : Christelle LAURENT, RÉSO solidaire

Intervenants : Hervé Gouli, Manufacture Coopérative, Alexandre Guichard, Association Non Contrainte, Vincent Mullier, RUESS, réseau interuniversitaire, Nadine Rioux Babelus, Univ. de Marne-la-Vallée et ADDES, Eric Bidet, Rachid Cerfaux, Institut Gocin, Marion Michels, CHES5 Bretagne, Sami Meïni, COOPALMAGE

Participant : Eric Bertrand, Rennes 2, Sandrine Rospabé, Rennes 2, Vincent Lhuillier, Univ Nancy, Corine Naves, entrepremeuse St Nazaire, Alexandre Guichard, entrepreneur Grenoble, Mathieu Marchal, Les chaudières Moutreuil, Adeline Botta, auteure-entrepreneure, Sami Meïni, Coop ANAM

Philippe Chemis SCIC TETRIS Grasse, Aurélien Thomas, C3 Brétigny, Hervé de Taconnet, retraité IRD, Georges Gouet, ALISS LISRA, Claire Benschard, Institut français du monde associatif, Bruno Fieul, docteur Univ Poitiers, Rachid Cerfaux, Maison de l'économie solidaire et Institut Gocin, Chloé Massin, TRACE le de France, Jérémy Corbière, Antoine Lenglet, Café asso rigoles parisiennes, Hélène Privat, Univ Bretagne occidentale et Bretagne Sud, Claude Mirogato, Geneviève Lameur, Caroline Mevels

THÈME : Les co-recherches en sciences économiques et de gestion sont aussi nombreuses que mal capitalisées. Pour autant, de nombreux acteurs associatifs et de l'ESS ont engagé ces dernières années des travaux sur leurs modèles économiques, les nouvelles formes de travail, sur l'évolution des modalités de travail coopératif. D'autres ont initié des innovations dans le champ de la R&D en économie sociale. D'autres enfin, soulignent le besoin de co-recherche autour d'enjeux économiques liés à la vitalité de territoires délaissés (cour de ville), Brelours et analyses sur quelques études de cas.

INTERVENTION ET ÉCHANGES AVEC HÉRIVÉ GOUÏ, DE LA MANUFACTURE COOPÉRATIVE

CONSENSUS ET QUESTIONNEMENTS : Comment formaliser les conditions et mesurer des activités mobilisant essentiellement les ressources immatérielles, économie quaternaire (capitaux relationnel, cognitif, relationnel, heuristique) ?

3 <http://manufacture.coop/ledeu/recherche/>

ATELIER 2 CO-RECHERCHES ET DÉPIS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

Co-animation : Dominique Cottreau, Coordonnatrice du Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne, Eric Widemann, Membre de l'Agence Environnementale au Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Participant : Guillaume Gumbertier, CNRS, Université de la Réunion, Isabelle Marchadier, Réseau Solidaires, Quentin Copillard, Association Xim, Marie Capozzolo, Bretagne Vivante, Christian Mugen, INRAE, Manon Garcia, Pôle Territorial de Collaboration Associative, Estelle Charlette Leclerc, Les Petits Débrouillards, Delphine Mézière, INRAE, Pôle Sciences en Société DUPS0, Marie Cornet, Pôle National de recherche et de formation en santé publique de BFC, Jeanne Garcia, INRAE, Christine Hever, CNRS-INRAE, Pradine Sy, AESS, Joëlle Clénet, Alisa, Emmanuel FERRAND, Sorbonne Université, Copolien, Sylvain Rottiers, Ministère de la transition écologique, Bernard MORA, IRD, groupe de travail sciences participatives, Marie Dastberg, Les Vagues sur la mer et l'océan, Chantal Gascou, INRAE, groupe de sciences participatives, projet CO3, Clac'h Yall, Collège coopératif de Bretagne, Cécil Julien, Université de Poitiers, Xavier Malnouev, Imovivis, Alexandra d'Ingeris, Médiatrice scientifique indépendante, Gaëtan Bikem, Association Evalexo, Béatrice Charvaut, ESS CARCO, Université Rennes 2, Julien Mary, Maison des Sciences de l'Homme SUD, Montpellier, Olivier Réchaud, INRAE, Maud Hallin, Université de Lille, INRAE, Renaud Frossard, Université Nantes, Association LUSTIC, World Coop consortium, Mylène Berton, Danièle Chabrier, Association Des idées dans la terre, Vanessa LEA, CHRS, Laboratoires TRACES et ECOLAR, Eric Heber, Université de Haute Alsace, Nidilab, Les Petits Débrouillards, Sélim Louafi, Cirad, UMR AGAP, Bertrand Boquet, Université de Lille, CNAM, Boutique des Sciences Nord de France.

1 PRÉSENTATION DE L'ATELIER : A l'interface homme-nature, les co-recherches socio-environnementales couvrent à la fois la production de connaissances et des méthodes d'apprentissage et concernent le plus souvent des coopérations sur le temps long. Elles ambitionnent des transformations concrètes dans des domaines très variés. Cet atelier explore les changements de pratiques auxquels aboutissent ces expériences et les problématiques à l'échelon territorial qu'elles soulèvent. Pour ouvrir le débat, trois intervenants.e.s, Marine Legrand, Bertrand Ormon et Jean-Maxouan exposent leurs expériences de co-recherche, puis les échanges sont libres.

ATELIER 3 SYSTÈMES AGRICULTURAUX TERRITORIAUX

Co-animation : Christophe Roturier (Agronomie, Délégué aux sciences en société, INRAE), Yves Le Cane (géographe, Université Rennes 2, UMR CNRS 6590 ESQ - Espaces et sociétés), participe à plusieurs projets de recherche associatifs + chercheurs + et + acteurs +

Facilitateur : Laurent Hellec

Contributions : Henri Rouillé d'Orléans (RESOLIS), Philippe Dupras (FRAME), Gilles Marchal (TERRALI), Nalla Buduru (Go2change, ESS-Rennes, projet Sedina), Yana Oshrova (INRAE).

Participant : Agathe Dufour, Sandrine Frégnon-Grech, CIRAD, Alexandre Tancher, INRAE, Cécile Nicolas (ICS Rennes), C. Serrano, Elia Dubes, association SPM (CPH en cours de labellisation dans l'ouest), Elia Berthel, INRAE, Flora Pélissier, Géraldine Gabriel, IFRIS Bretagne et association CPE (Pays de Morlaix), Guillaume Gouli, ex Consultant Energie en entreprise, Marie Béchu, IDEA Recherche, Julien Noël (Wallonia), Sandrine Fregin-Grech, géographe et économiste CIRAD, travaille sur la Caraïbe, Jean-Marie Piantard, Les Cigales de Bretagne, Gwen Weber (Volontaire), Jean Louis Diman, INRAE, Guadalupe Juliette, Fab Linn, Laurence Le Di, ESS, L. Lamotte, Lilla Madz, UE St Laurent... Mima Melche-Day, directrice adjointe du Département Société et Mondialisation, IRD, historienne et sociologue des sciences et des savoirs, systèmes agroalimentaires et pratiques culinaires autochtones et paysannes en Amérique Latine, Mathieu Gouffey, INRAE, responsable "Tout Chercheurs +", Mathilde Gotta, Mohamed Chahid, étudiant formation des adultes / autonomie locale, Natalia Suarez Moya, INRAE, travaille sur les SCIC agricoles, Marie Morlan, Pôle ESS Foyères, Quentin Talbot, Sabine Niggen Ba, Wéniqne Planchot, Yann, Yann Chapin, Yann Maline, Solidaires, Yves Le Bars

Contribution par e-mail de personnes ne pouvant se libérer le mardi matin : Victor Gigot-Chevallier, Chargé de mission agriculture-alimentation, CPE Belle-Ile-Mer, Thery Nicolas, adjoint à Lemaitry (C2), membre de Brudud

Personnes intéressées mais qui n'ont pas réussi à se libérer ou à se connecter : Adrien Boulet, TRAME, Noëlle Bonghino, Animatrice jardins et composts partagés, Vert le Jardin (Rennes)

1 EXPÉRIENCES ÉVOQUÉES DURANT L'ATELIER (INTERVENANT.E.S)

YUNA CHIFFOLEAU (INRAE), INGENIEURE AGRO, DE INRAE Elle est marquée par Jean-Pierre Darré, créateur du SAD (Systèmes agraires et développement) ; les agriculteurs sont

ATELIER 4 DES NUMÉRIQUES, CAPACITÉS ET INÉGALITÉS

Co-animation : Michel Briand (IMT Atlantique, Bretagne Creative, innovation Philogène, Riposte Diéval), Antony Aubert (Les petits débrouillards Grand ouest)

Contributrices : Geneviève Fontaine SCIC Tetris, Sylvie Fredriksson Rennes les communes, La Mère

Participant : Jean Marc Briand, UBAPAR, Mehdi Sordid, Directeur, ASTS H, Max Anderson-Gonzalez, Inno3 SAS, Philippe Dhauvy, Chercheur émérite, ENTSA Bretagne, Philippe Bédoux, Physicien, CNRS, Régine Roué, Animatrice Multimédia, Couleur quartier, Geneviève Bouché, Futurologie cybernétique, Université Paris Dauphine, Marc Barbier, Directeur de recherche, INRAE, IFRIS, Gallian Béat, Post-Doctorant en Droit, Université de Nantes, Sylvie Benay, Ingénieure de recherche, CNRS, Prosper Wagner, Docteur en Anthropologie, SCIC Les oasis de Pornago, Université Paris-Occident, Hélène Gaudreau, Entrepreneuse-chercheuse, Frodoice, Nathalie Olivier, Charlie Jacques.

THÈME : La mutation de la plus grande partie de nos modes de vie via les technologies numériques pose des enjeux redoublés à nos sociétés, à nos localités mais aussi aux modes d'administration de la « chose » publique. Un des défis forts en ce domaine relève qu'un fossé peut-être grandissant entre les « citoyens » et le reste de la population.

Aussi, dans ce champ des co-recherches numériques, une attention particulière de l'atelier portera sur les conditions de participation des gens, des acteurs, des organisations. Il sera aussi question des défis structurels tels que le design de la commande publique faite aux associations ou la configuration des démarches administratives.

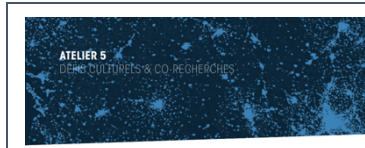
1 PRÉSENTATION DES LIENS CONTRIBUTIVES DE DEUX EXEMPLES

1 GENEVIÈVE FONTAINE SCIC TETRIS (TRANSITION ÉCOLOGIQUE TERRITORIALE PAR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION SOCIALE)

TETRIS Transition Ecologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale est une SCIC qui porte le tiers lieu de recherche Sainte Marthe à Grasse labellisé en 2019 Fabrique Numérique de Territoire. Pour opérationnaliser les travaux de la FING (Fracton 2) et faire

3 <http://scic-tetris.org/>

LES NOTES



ATELIER 5 DIVERSITÉ CULTURELLE & CO-RECHERCHES

Co-animation : Haad Le Guan (RESO spécialiste membre d'ALISS) et Alan Kaufman (biologiste et sociologue - Le Collaborateur - Université de Louvain, membre d'ALISS et copérateur à l'international).

Facilitatrice : Hannelina Lézine, responsable de gestion administration pôle Citoyens Sociaux - RESO solidaire.

Intervenants.e.s : Julie Léonard, Bretagne Culture Diversité; Astrid Brand-Grao et Alexandra Villaret, Miroirs de la culture et Muséum national d'histoire naturelle (MNHN); Cristina Bertelli, STAR; Les périphériques vous parlent; Laurence Prod'homme, Musée de Bretagne; Stéphane Guen, Les Ateliers du Vent; Matteo MERZAGORA, Tracis; Yann Le Borgn, Patrimoine culturel immatériel, relation des territoires; Hélène Cheugallaume, Ateliers POP de Nantes.

Participant.e.s : Anne-Flur Barfuss, Alexandra Villaret - MNHN; Yann Le Borgn; Bouché Les Ateliers du Vent; Charline Pluvinet, Université Rennes 2; Veronique Aigue, Damien TASSIN, David Chinothoff, Emmanuel Sotin, Eva Zöfel-Zöfelowicz, Klask, Flore Vigné, Françoise Pel-Serrant, Christian Gentilhez, Julie Thomas, Lola Laran, Marie-Noëlle, Matteo Merzagora - TRACIS; Miquel Frédéric; Morgane Dallery, Marie-Roland, Roseline, Sillat, Todi Kennelgen, Yann Leborgn, Zaka-



ATELIER 8 ÉDUCATION ET FORMATION

Co-animation : Hélène Briand, directrice des Petits Débrouillards Grand Ouest; Agnès Lepigne, enseignante-chercheuse en sociologie et directrice adjointe à la recherche de l'INSPE Bretagne.

AU COURS DES ÉCHANGES :

Pourquoi initier des co-recherches? Comment initier des co-recherches à des lieux existants et démultiplier l'existant? Développer des co-recherches avec les acteurs de l'éducation territoriale.

INTERVENANTS

Romain Decret-Rouillard / Maître de conférences en Sciences de l'éducation au CREAD - Université de Rennes 2; responsable scientifique de la collaboration de recherche avec les Compagnons du Devoir et du Tour de France.

Vincent Amato / Ingénieur pédagogique chez les Compagnons du Devoir et du Tour de France (régions Bretagne & Pays de Loire, Centre, Nouvelle Aquitaine) depuis janvier 2019.



ATELIER 11 INTERVENTION SOCIALE & CO-RECHERCHES

Co-animation : Damien Lesouff, Peuple et Culture, CASP, Philippe Lest, Giv hybrida 15, Fanny Grimaud, RESO solidaire, membre d'ALISS de Rennes.

Participant.e.s : Marie-Claire Rey-Berrier, HETS Fribourg; Eric Bertrand, Université Rennes 2; Jean-François Gaudin, Hautes écoles de Louvain la Neuve et Namur; Claire Heubner, Centre de recherche de l'EPSP, Brest; Valtieri, Ti Lab; Lucile Christian, CCAS de Rennes; Nathalie Chavaux, Sois.Scool; Hélène Chavaux, Université de Lyon; Roland Javelot, chercheur indépendant; Michel Bost, Université de Limbourg; André Bloyat, UFR, Annie Morletti, Mouvement Associatif Hautes de France; Riggs Ferrer, Alliance universitaire de Bretagne; Janice C. Gendron, Klask; Gilles Ossi, SDC Terno; Lise Buisson, Hôpital Pasteur (Reims); Juliette Thuchet, MSH Sud; Victoria Zoragani, réseau LIBRA et pépinière jeunesse Horizon (Nantes); Aman Al Jouma, docteur, Université de Poitiers; Maxon Roudot, chargé de mission en intervention sociale; Thierry Merle, consultant indépendant; David Gabriel, Haute école libre Mosane; Jean Yves Barrère, association Lou la Méis.

Co-animateur.rices : Yvette Molina, responsable du centre de recherches d'Askaria; Jean-François Quilès, chargé de mission à



ATELIER 6 IMPACT ENVIRONNEMENTAL, ÉCOLOGIQUES ET ÉTHIQUES DU DÉVELOPPEMENT; PENSER L'ANIMAL POUR PENSER LE SOCIAL

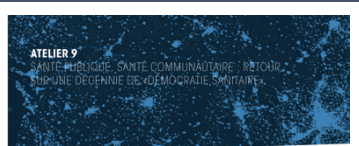
Coordination et animation : Philippe Le Guern, Professeur en Anthropologie et Théorie de l'Act, Université Rennes 2.

Participant.e.s : Philippe Le Guern, Professeur, Université Rennes 2; Anne Harsant, Lydie du Fresno, Angers; responsable d'une étude régionale sur les ressources naturelles; Christophe Blanchard, Maître de conférences, Université Sorbonne Paris Nord; Florian Aufray, Association l'Unité; Pierre Parnis, Université de Rennes 2; Anne Parnis; Jocelyne Parcher, Directrice de recherches, INRAE; Cédric Sauer, Maître de conférences en Ethologie, Université de Strasbourg; André Guillaume, Maître de conférences en Sémiotique, Sorbonne Université; sociologue française de zoologie; Tiphaine Herd, Chargée de mission à la LPO; Monique L'Herminier, Professeure de parasitologie rétrograde, Ecole vétérinaire de Nantes.

Cet atelier avait été précédé par un séminaire préparatoire aux Assises (à voir également) sur ce thème-ci mentionné ci-dessus, ou à l'occasion également :

Guy Martignon (Agriculteur, président de l'association française du bœcheron).

Jean-Paul Clard (Zoodonologue à l'économie de Rennes).



ATELIER 9 SANTÉ INDIVIDUELLE, SANTÉ COMMUNAUTAIRE, RÉSEAU, SUPPLÉMENT DE QUALITÉ DE VIE, DÉMOCRATIE SANITAIRE

Co-animation : Sandrine Dupé, Inpes Bretagne; Pôle ressources et promotion de la santé; Christophe Le Rat, Ecole des sources d'eau en santé publique (EHESP); Mathieu Gué, Ligue contre le cancer; Pôle ressources et promotion de la santé Bretagne; Valérie Bourdon-Kabour, SMART; Réseau Santé; Intervenants.e.s : Mathieu Gué, Ligue contre le cancer; Pôle ressources en promotion de la santé; Inpes Bretagne; Anne Morillon, Université Rennes 2; professionnel activité sport, projet Centre d'analyse et sémiotique (PRECAPPS); Ewan Godet, Inpes insertion sport; projet Centre d'analyse sport santé; et cliniques multiples; Chloé Jonier et Pierre Le Can, Ecoop; Pôle ressources en santé publique (EHESP); Marie-Ne Chantel, Inpes Bretagne; au titre de son expertise sur le Contrat Local de Santé; projet Ensemble la santé pour tous en pays de Loire; Emile Saragat, Responsable de la veille sur les facteurs de vulnérabilité des populations face à la COVID-19; Le Guennec, Susana, Espace éthique de la France; Malika Leblat, Glise 42; Sarah Etienne, Yveline, Inserm; Science Sciences et Société.

Participant.e.s : Anne Odille, Les petits débrouillards EPF; Thierry Prellot, IREPS Bretagne; Yohan Milavovic, Université de Strasbourg; L'ISIC; Charlotte Bouché,

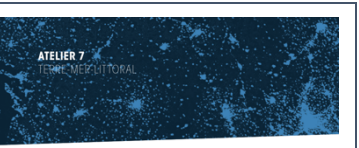


ATELIER 12 ASSOCIER LES HABITANTS, LES CITOYENNES ET LES POPULATIONS CONCERNÉES

Co-animation : Frédéric Fenard, Revélites et Maruchta Thelen, RESO solidaire.

Co-animateur.rices : Françoise Poisson, Coop Eskamen, docteur en sciences politiques, chercheur; Odie Goncalz, Tracis, consultante formation et direction de projets; Romain Julliard, professeur au Muséum National d'histoire Naturelle (MNHN) et directeur de l'unité de service Muséum; Cécile Rio, chercheur en philosophie politique et éthique.

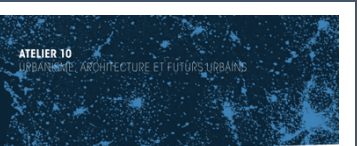
Participant.e.s : Bénédicte Ballezac, anciennement DG d'Education, Samuel Falmet, Association Evallco; Alexandre Richter, directeur NIME de 900; Isabelle Goncalz, Energie relationnelle; Alice Paullet, David Dard, Alice Millet, Coexistence; Marie Escaloff-Capozzato, Université Gustave Eiffel; T. Delacoste, Promotion Santé Normandie; Pascale Inna, Université de Lille; Bénédicte Lefebvre, Université de Lille; Thibaud Valfre, Sorbonne Université; Juliette Biacchi, association AL LARV; Pascale Fry-Matt, INRAE; Aman Al Jouma, consultant Université de Poitiers; Carrien Sarah, association LABIS; David Gabriel Bodier, Association Planning; Cynthia Roudot, ISN; Amélie Boule, Université de Lyon; David Ballez, association AC20; Vanessa Beaumont, Ville de Rennes; Jean-Marc Vauthoux, sociologue indépendant; Laurent Emperaire, IED; Bénédicte Gossault, Allis et Afiac;



ATELIER 7 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET CO-RECHERCHES

Co-animation : Clara Ulrich, Directrice scientifique adjointe de l'Inserm (Institut Français de la Recherche pour l'Exploitation de la Mer, Institut de Recherche pour l'Institut des questions de science en société); Olivier Rognier, DR CNRS au Laboratoire des sciences de l'Environnement Marin à Brest; Co-pilote de la Zone Atelier Brest-Iroise et du Réseau des Zones Atelier.

Participant.e.s : François Gault, Directeur de l'AGL à Rochefort; Eric Le Guillou, Coordinateur du GIS Hombril; Romain Panard, Directeur de la cellule d'animation du GIS CRESE; Pauline Leclap, Animatrice du Collectif Vigie Mer; Claire Macher, Chercheuse à l'Inserm UMR AMU; Morgane PERIN, Association AL LAB; Anne Guélin, Co-présidente de l'association "Les hydrophiles" (Reims); Stéphanie Cheouapeur, Animatrice socioculturelle en collectivité territoriale; Bénédicte et Brigitte Vivante; Pascal Monestier, Directeur de Recherche honoraire INRAE, actuellement chercheur indépendant; Lucile Mino-Kleinier, Chargée de mission Mer et Littoral à Bretagne Vivante.



ATELIER 10 URBANISME, ARCHITECTURE ET FUTURS URBAINS

Animation : Gilbert Gaultier, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes.

Intervenants.e.s : Genevieve Dillet, Hôtel Pasteur; Fabienne Guillemin, Au bout du pont; Marion Heblat, Université Rennes 2; CAPS; Dominique Ramard; Marie de Saint-Juast; Lok Douab; Bob Nourine; Supérieure d'Architecture de Bretagne; André Sauvage; Architecte; Hervé Boute, Atobon; Corinne Gelin, RESO solidaire.

Participant.e.s : Anne Odille, Les petits débrouillards EPF; Thierry Prellot, IREPS Bretagne; Yohan Milavovic, Université de Strasbourg; L'ISIC; Charlotte Bouché,



ATELIER 13 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET CO-RECHERCHES

Co-animation : Blotique Quenault, Maître de conférences en économie du développement durable à l'Université Rennes 2; pilote du projet ESS COMCO; Bartier Mathelin, chargée de développement, de l'innovation et de la recherche à la CRESS de Bretagne; Yves Bony, Maître de conférences en sociologie à l'Université Rennes 2; directeur du Collège coopératif en Bretagne; Pascal Gilman, Maître de conférences en gestion à l'Université Rennes 2.

Co-animateur.rices : Colas Amard, Maître de conférences en droit à l'Université Lyon 3; président de l'Institut ISSB; Frédéric Fenard, chargé de mission à RESO Villes, centre de ressources de la politique de la ville; Hervé Gué, cogérant de la Manufacture coopérative; Zoé Munoz, Maître de conférences en sociologie à l'Université de Brest; Lezjak Brogk, professeur en art et vice-président de l'Université Rennes 2; Marie Teyssie, chargée d'étude à la CRESS des Pays de la Loire; Marjory Folligot, directrice-gérante de la coopérative Algérie à CREC; Hélène les coopératives jeunes de service (CJ3) Bretonne; Nadine Richet-Buffet, professeur

32 <http://www.rennes2.fr/formation/la-recherche-d-epiaps-dans-hdb>

33 <http://www.rennes2.fr/formation/la-recherche-d-epiaps-dans-hdb>

34 <http://www.rennes2.fr/formation/la-recherche-d-epiaps-dans-hdb>

Occitanie

Grâce à la persistante et la qualité du travail de suivi opéré par la MSH Sud et notamment Julien Mary, ainsi que la nouvelle directrice, Aurélie Binot (Cirad), grâce enfin au travail de suivi et d'échanges politiques effectués par Pierre-Benoit Joly, dans la région, auprès notamment de la vice-présidence à la Région, Mme Nadia Pellefigue et du nouveau directeur à la recherche, M. Philippe Haertel, nous avons été incités à produire une contribution collective au prochain schéma régional ESRI de la région, et ce en lien avec le Pacte Vert voté par l'exécutif en 2020. Ce travail, coordonné par Olivier Cadenne (Muséum), Clémence Nioche (MJC Occitanie), Julien Mary et Aurélie Binot (MSH Sud) et Lionel Larqué (Alliss), devrait aboutir d'ici fin février à une note « pour une politique avec, pour et par la société », intégrant les investissements requis au profit des co-recherches et des acteurs du tiers secteur de la recherche. Nous communiquerons les résultats de nos travaux dans le rapport d'activités 2022, mais d'ores et déjà, ce processus réunit les organisations et institutions suivantes :

Red -Lab
Université Nîmes
Université fédérale de Toulouse
Solagro
Ordeco
Inrae Toulouse
Inrae Montpellier
Alliss
MSH Sud
MSH toulouse
Fab Lim
Ecole archi Montpellier
Agropolis Fondation
Leris
Université Perpignan
Lisode
LPO
CIHEAM
IRD
Cirad
Sup Agro
Petits débrouillards
Muséum Toulouse
Narrau
MJC Occitanie
Scool

Fonjep-Recherche

Un dispositif utile mais administrativement fragile

A l'heure où nous écrivons ce rapport d'activités, l'avenir de ce dispositif expérimental pour 2022 n'est pas connu. Des discussions ont eu lieu avec le nouveau directeur adjoint de la Djepva, M. Nedellec, issu du monde du sport, qui a tout de suite saisi et compris l'enjeu d'un tel dispositif. Toutefois, le ministère regrette la réserve du MESRI sur un appui financier à un tel dispositif qui, *de facto*, repose sur une enveloppe Fonjep globale, sans affectation financière fléchée. Aussi, pour encore quelques années, la robustesse d'un tel dispositif, qui a montré des vertus indéniables, repose sur un accord politique entre le Fonjep lui-même, et son conseil d'administration, et la Djepva. Il est clair qu'il est pour partie de l'agenda d'Alliss de trouver des financeurs qui pourraient abonder le fonds. Des discussions pourraient s'ouvrir avec l'Ademe, l'ANCT, la Cnam.

Le jury de cette troisième édition a été efficace, et a résolu pour une large part les réserves qui avaient été émises lors de l'édition 2020 (difficulté dans la réception des dossiers amont, nécessité d'améliorer la lisibilité de l'appel etc.). Comme depuis le départ, Alliss a constitué un des 4 pôles du jury, avec des représentants d'Epic et EPST, la Djepva et le monde associatif. Du côté Alliss, Rémi Barré, Lucile Grasset, Madeleine Akrich, Lionel Larqué et Sélim Louafi ont participé. 110 dossiers ont été déposés. 30 lauréats ont été désignés (ce qui signifie l'affectation budgétaire de 60 Fonjep car le dispositif Fonjep-Recherche affecte des postes doubles - soit une subvention annuelle de fonctionnement de 14,5k€ par dossier).

Noms	Collèges/Institutions	Groupe de dossiers
Recherche		
Pierre-Yves Saillant	CNRS	généraliste
Pascale Heurtel	CNAM	culture
Sylvie Ledoux	INSERM	santé/social
Romain Julliard	MNHM	environnement
Martin Andler	UVSQ	éducation
Alliss		
Rémi Barré	IFRIS	généraliste
Lucile Grasset	IHEST	culture
Madeleine Akrich	Mines-Paritech	santé/social
Sélim Louafi	CIRAD	environnement
Lionel Larqué	ALLISS	éducation
Djepva		
Mathilde Renault-Tinacci	INJEP	généraliste
Anne-Sophie Cousteaux	INJEP	culture
Kaïs Marzouki	HCVA	santé/social
Laurent Marché	INRAE	environnement
Jordan Parisse	INJEP	éducation
Associations		
Maxime Godefroy	Mouvement associatif	généraliste
Charlotte Debray	Fonda	santé/social
Éric Hugentobler	Picardie Nature	environnement
Éric Sapin	CCSC	éducation

Plateforme internationale d'accélération du développement de la co-recherche

Un partenariat structurant avec l'Unil

En 2019, dans le prolongement du séminaire international sur la 3^{ème} mission des universités que nous avons organisé à Dakar, nous avons été confrontés au refus de l'AFD de soutenir un travail de formalisation et d'émergence au long cours d'une action internationale.

Depuis, l'Unil (mais aussi moins directement le Cirad et l'IRD), en tant que membre d'Alliss a suscité une réflexion sur la nécessité de ne pas laisser disparaître ce capital. Aussi, en complément du plan stratégique, il a été décidé d'approfondir notre réflexion visant à « décliner », un agenda de coopération autour des enjeux des co-recherches à cette échelle. Aussi, en 2021 nous avons entamé une réflexion visant, précisément à structurer une plateforme à l'échelle internationale. Le travail actuellement en cours vise à valider la pertinence de voir émerger une plateforme internationale d'accélération du développement des co-recherches (RACP). La prochaine étape devrait être la tenue d'un second séminaire international, opérationnel cette fois, à Lausanne. Un groupe de travail est en voie de constitution.

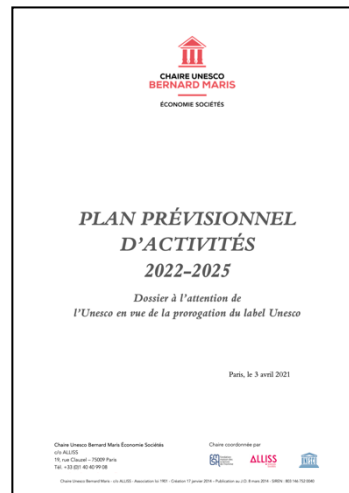
Toujours sur la base des travaux de novembre 2018, il s'agit préparer la tenue d'un atelier stratégique international à l'Unil fin 2024 fédérant 5 à 10 ONG d'envergure internationale et 5 à 10 institutions de recherche leaders en matière de co-recherches dans 5 secteurs prioritaires : santé, environnement, agriculture, éducation, transition numérique. Cet atelier sera l'aboutissement d'un travail coopératif de deux ans et demi qui sera balisé et préparé par des actions au sein de ce collectif, en impliquant des chercheur.e.s, des étudiant.e.s et les présidences des institutions de recherche concernées.

Ce travail implique une cotisation exceptionnelle de l'UNIL à l'endroit d'ALLISS, par le biais de son CoLaboratoire. En 2022, il s'agira de construire la feuille de route et le réseau des partenaires de la Plateforme internationale.

Chaire Unesco Bernard Maris

Une année de transition

Depuis un an, nous avons déposé un dossier de prorogation du label Unesco. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse. Dans l'intervalle, nous sommes autorisés à continuer à jouir de ce label. Nous avons déposé un dossier indiquant notre intention pour prochain quadriennal, dans le même temps où nous avons produit le bilan 2015-2020. La perspective que nous avons émise auprès de l'ensemble des personnalités ayant soutenu cette initiative unique serait de se projeter dans la préparation d'un événement notable en 2025, pour les 10 ans (déjà...) de la mort tragique de notre ami.



Extraits du rapport bilan 2016-2020

Les 3 communs infrastructurels

Tête de réseau des tiers lieux de recherche et du TSR

SOKORI constitue le cœur de la stratégie 2021-2025. L'ambition est élevée et la marche est haute. Il s'agit ni plus ni moins que, d'aider les acteurs académiques et non académiques à s'équiper, aux plans national et territoriaux, en interfaces (lieux) de coopération, en capacitation et co-apprentissages, en moyens de financements. C'est la raison pour laquelle ce chantier a été soutenu d'abord et avant tout par des établissements publics d'ESR, au premier rang desquels l'INRAE, l'IRSN, le Cirad, l'IRD, Sorbonne Université, l'EHESP. Des discussions sont en cours avec le CNRS, des collectivités territoriales.

Nous proposons d'intégrer dans ce chapitre un point d'étape sur l'ensemble des trois « communs infrastructurels » qui font « système » dans le projet, à savoir le pôle de référence/tête de réseau (SOKORI)° ; l'observatoire/infrastructure de données et le fonds mutualiste.

Au regard des délais d'instruction et de décaissements tardifs en 2021 de la part des partenaires financiers, ce travail n'a pu être officiellement entamé que fin 2021, avec l'arrivée d'un chargé de mission, Ulf Clerwall, compagnon de route de longue date d'Alliss, spécialiste de la finance et du risque et qui avait produit en 2019 l'étude de préfiguration technique et juridique du fonds mutualiste du TSR. Enfin, nous avons missionné M. Steven Hearn sur toute la partie « mécénat » et « immobilier ».

Le présent compte-rendu doit donc être lu comme un point d'étape, le rapport final devant être remis à la fin du 1^{er} semestre 2022. Ce point d'étape comprend les éléments suivants :

- analyse des besoins et des usages du pôle de référence : le chargé de mission, M. Ulf Clerwall, ainsi que Lionel Larqué, DG d'ALLISS, ont réalisé la première étape de cette étude, en mobilisant les principales têtes de réseaux associatifs qui pourraient avoir intérêt et usage d'un tel pôle de référence, à savoir : Cnajep, Mouvement associatif, Céméa, Ligue de l'enseignement, Secours Catholique, Francas, Fonjep, Résolis, JPA, Eclairseuses Eclaireurs de France, FMJCF, Ovlej, Interphaz, CRID, CCS Volontariat, ATD Quart Monde, MRJC, Crefad, Union Peuple et Culture, La Fonda, PEP, La Fage, Fédération nationale des centres sociaux, Les petits débrouillards, la Fing, Ping.

Nous avons complété ce travail par des échanges avec des dirigeants du champ de l'ESS : Jérôme Saddinger (ESS France), Rachid Cherfaoui (coordinateur des PTCE compagnons), Rémy Seillier (coordinateur de France Tiers Lieux), Jérôme Schatzman (coordinateur du rapport éponyme sur le financement de l'innovation sociale).

Il ressort de ce premier cercle d'entretiens les validations de besoins suivantes : 1/ mutualiser une infrastructure d'instructions des demandes des porteurs d'enjeux ; 2/ instruire et orienter les besoins/demandes, en amont des processus de co-recherches ; 3/ maîtriser le plus large spectre possible de guichets de financements ; 4/ générer une offre de formation/capacitation/certification, mutualisée, auprès des professionnels et bénévoles du tiers secteur de la recherche, cette dernière fonction tendant à appuyer la fonction de « tête de réseau des tiers lieux de recherche ».

En résumé, du point de vue des acteurs du tiers secteur de la recherche, chaque organisation prend conscience de sa faiblesse relative et du besoin de mutualiser des forces intellectuelles, professionnelles et financières via SOKORI, comme infrastructure commune.

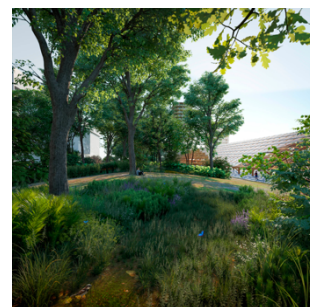
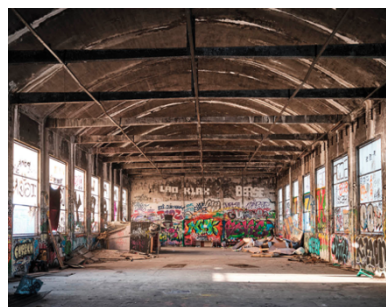
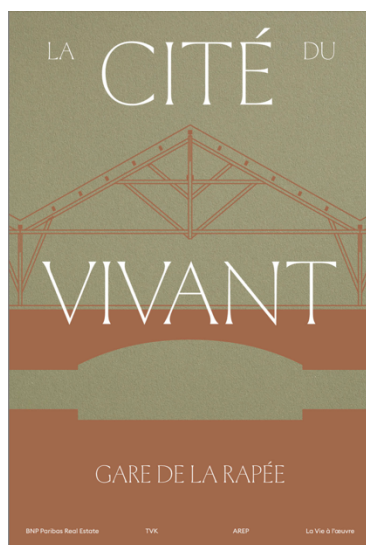
- Il reste à auditionner au 1^{er} trimestre 2022 les responsables des enjeux sciences-société des Epic, EPST et universités afin de compléter le spectre des besoins et usages, cette fois d'un point de vue des institutions de l'ESR ;
- Concernant le modèle économique du lieu, les premiers résultats chiffrés aboutissent à une équipe d'animation/coordination de 3 ETP pour un budget d'environ 500k€ (hors régie

LES NOTES

technique). Sur les conseils de la fondation d'Orange, nous avons mis à l'étude la constitution d'un « club des mécènes » dont la forme, les ambitions et la trame de cotisation doit aboutir en septembre 2022 à la tenue d'un « road show » fédérant environ 65 contributeurs institutionnels ; en parallèle, nous ferons une proposition aux Epic et EPST partenaires sur le coût moyen annuel requis pour la pérennité de l'outil. Il semble d'ores et déjà que nous devrions intégrer à la proposition le besoin de mise à disposition d'ingénieurs de recherche (1 à 2 ETP selon les premières estimations).

Concernant la prospective de lieux d'implantation possible : nous confirmons à ce stade l'intérêt de la ville de Paris. Parmi plusieurs hypothèses à l'étude, une est actuellement privilégiée, la « cité du vivant », pilotée par le promoteur *BNP Paris RealEstate*. La mise à disposition d'environ 2 à 3000 m² au profit d'activités de co-recherche est désormais inscrite dans le pré-projet. La mise à disposition de 800 m² de bureaux pour le noyau dur des associations, acteurs de l'ESS mais aussi labo est compatible avec les premiers éléments du plan d'aménagement. En fonction des affectations des surfaces, le prix du mètre carré « offert » par le promoteur va de 10€ HT/m²/an (pour 70% de la surface) à 50€HT/m²/an. Ce qui signifie que le coût de location sur un bail à longue durée serait de 90% inférieur à la première hypothèse négociée dans le 13^{ème} arrondissement avec Marignan/Caisse des dépôts. Nous avons d'ores et déjà renoncé à cette seconde hypothèse, trop dispendieuse et avons communiqué cette décision à la Caisse des dépôts Habitat. En d'autres termes, en un trimestre, le travail de recherche partenariale commence à porter ses fruits en termes de disponibilités d'infrastructures.

Voici quelques éléments du dossier actuellement en instruction entre BNP Real Estates et la Ville de Paris.



LES NOTES



INFRASTRUCTURE DE DONNEES DU TSR

Début de la préfiguration

En collaboration avec la plateforme européenne de recherche RISIS, un premier travail de défrichage a été effectué. Il a concerné avant tout une avancée sur l'ontologie (caractérisation sémantique) des objets à étudier. Plusieurs options étaient en effet en concurrence : 1/ la community-based research ; 2/ les recherches participatives ; 3/ les recherches citoyennes et participatives ; 4/ la recherche partenariale élargie ; 5/ l'innovation à fort impact sociétal ; 6/ l'innovation sociale. A rebours de nos intuitions de départ, il ressort que c'est la dernière option qui semble le mieux convenir. En effet, elle se cale sur une nomenclature (l'innovation sociale) en cours de généralisation à l'échelle européenne. En outre, elle permet de qualifier et de quantifier à la fois les acteurs, les activités et potentiellement les impacts – partant, elle permet sous réserve d'amélioration d'avoir un accès quasi systématique à la localisation de l'activité. Un premier test des algorithmes a permis d'identifier 8000 acteurs/activités à l'échelle européenne. Un second, sous une forme améliorée, a cranté le quantitatif à plus de 15000 acteurs/activités. Fin 2021, un dernier test a fait sortir plus de 30.000 acteurs/activités. Ce travail de repérage n'est pas fini. Toutefois, il permet déjà de saisir l'ampleur du volume des données en jeu. Aucune avancée n'a en revanche pu être produite sur la valeur des impacts. Le travail sur ces métriques de co-évaluation devrait être entamé en 2022. Nous comptons à ce propos nous inspirer des avancées opérées ces dernières années à la fois par INRAE, mais aussi par les acteurs des investissements à fort impact société.

Ce travail, s'il devait/pouvait être pour partie automatisée, ne pourra pas l'être à moins de 2 voire 3 années de développement. En conséquence, au regard de la dimension dynamique de l'objet, la notion « d'observatoire » est apparue inadaptée. C'est bien plus la notion d'une infrastructure de données sur et pour le tiers secteur de la recherche qui semble adéquate. Un rapport d'expertise et de développement sera probablement finalisé courant 2023 pour une opérationnalisation en 2024.

En complément de ce travail de calcul « par le haut » (data mining, IA), Alliss a commencé à travailler à la qualification d'un réseau d'acteurs susceptibles de documenter l'infrastructure de données « par le bas ». Ce travail a rencontré l'intérêt de l'Ademe qui semble intéressée à l'idée de développer un cahier des charges des « relais territoriaux » en lien avec cette infrastructure de données. Certaines chambres consulaires ainsi que le PTCE « compagnons » (pôle territorial de coopération économique), tout comme les structures régionales du Mouvement associatif, complètent le cercle « partenarial » du consortium susceptible, à terme, d'utiliser et d'avoir intérêt au développement de cette infrastructure. Ce travail de réseau n'avait pas été anticipé au lancement de ce chantier, mais il semble prometteur.

Enfin, cet outil doit permettre également aux organismes de recherche de mieux cartographier le spectre partenarial réel et potentiel. L'intégration de données qualifiées sur les secteurs d'activités et les domaines scientifiques impliqués a débuté fin 2021 au sein du RISIS. Cet indicateur doit aboutir à des premières données quantitatives probablement en 2023. Une mise en relation des équipes du Risis avec les équipes en charge au sein des Epic et EPST sera entamée en 2022. Toutefois, une première syndication a été effectuée, fondée en premier lieu sur les 7 domaines/secteurs d'activités prioritaires du TSR à savoir : santé (incluant médecine sociale et écosystèmes territoriaux), environnement

LES NOTES

(incluant agriculture/alimentation), éducation, travail social, solidarité/résilience, villes/urbanités, digital solidaire.

En résumé, le travail fourni en 2021 sur ce chantier a permis d'apporter les éléments suivants :

- indices convergents tendant à qualifier les données autour de la notion « d'innovation sociale » par et pour le tiers secteur de la recherche
- changement de l'intitulé du chantier de « observatoire » en « infrastructures de données »
- nécessité d'articuler l'outil « par le haut » (data mining, IA) avec une dynamique d'observation « par le bas », via un réseau d'opérateurs territoriaux.

Perspectives 2022 : approfondissement des outils d'intelligence artificielle pour le *data mining* et poursuite du travail de préfiguration de l'outil opérationnel (pour une première livraison de la formule « bêta » espérée en 2023).

FONDS MUTUALISTE DU TSR

Poursuite du travail

Nous avons réalisé 3 « road shows » à l'attention de potentiels investisseurs. A ce stade, 52 fondations et 5 établissements d'investissements (mutuelles, banques, assurances) sont intéressées à l'idée de contribuer financièrement à la dotation du fonds. L'ensemble des potentiels partenaires a validé le schéma technique et juridique qu'Alliss a réalisé en 2019. Au plan de du modèle économique du fonds, il semble nécessaire de créer les conditions d'un apport en capital des acteurs du tiers secteur lui-même, ce qui aboutirait à l'équilibre suivant : 5% en provenance des acteurs (auto-investissement), 95% d'investisseurs institutionnels.

Une rapide étude du marché français a en revanche conclu que le seul établissement capable d'assumer et d'assurer la garantie d'un tel fonds, voire d'un « fonds de fonds » est la Caisse des dépôts. Une première analyse des éléments chiffrés - *via* les institutions et fondations rencontrées - indique qu'un investissement annuel de 10, à 15M€ est atteignable au départ. Une fourchette haute place le curseur à 50M€ annuels. Cette seconde hypothèse n'est atteinte que dans la configuration où les activités sont majoritairement dédiées aux transitions écologiques et sanitaires.

Ainsi la qualité du travail qu'Alliss a fourni en 2021 nous a permis d'intégrer et d'être nommé au sein du « groupe de travail d'impact investing » organisé par la Société française d'analyste financier, GT qui traite la question des impacts sociaux des participations et investissements sur la place française. Cette ouverture nous place en lien direct avec plus de 97% des investisseurs du champ en France.

Perspectives 2022 : travail d'approche auprès de la caisse des dépôts et consignation concernant la garantie du fonds et définition d'un premier portefeuille d'activités à financer dans 5 domaines : a/ médecine sociale et santé communautaire ; b/ agroécologie et santé environnementale ; c/ transitions éducatives ; d/ digital solidaire ; e/ futurs urbains.

saisie de texte

ALLISS
■ Sciences
Sociétés

ALLISS
19, rue Clauzel
75009 Paris

contact@alliss.org
Tél. +33 (0)1 40 40 99 08
www.alliss.org